

Compte rendu  
Séance du Conseil Municipal  
25 septembre 2025

---

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 25 Septembre à 19h, le Conseil Municipal de Daignac, dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur Michel MASSIAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercices : 9  
Nombre de présents : 5  
Date convocation Conseil Municipal : 16 septembre 2025.

Liste des présents :

Michel MASSIAS, Michel ZANARDO, Laetitia LUBIATO, Vincent GRAFTE, Christian SIUTAT,

Liste des absents :

Aude BIRBA, Emmanuel BOURREZ, Frédéric PICQ, Romuald CHAGNEAU donne pouvoir à Christian SIUTAT.

Secrétaire de séance : Michel ZANARDO

**1. Validation compte rendu du 23.06.2025**

Le Conseil Municipal valide le Compte rendu de la réunion du 23.06.2025.

**2. Achat tracteur :**

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, l'achat d'un tracteur pour la somme de : 23000 euros HT.

Il s'agit d'un KUBOTA de 2022

L'ancien tracteur SOMECA sera vendu.

**3. Réfections voies communales :**

La mairie de Daignac a fait faire 2 devis pour la réfection des routes communales de LAVERGNE et LABORDE :

COLAS : 15 957.67 euros TTC

BOUIJAUD : 13 732.75 euros TTC.

Après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de COLAS.

**4. Demande avancement de grade :**

Mme Choisy Sophie, adjoint d'animation principale de 2<sup>e</sup> classe a demandé est promouvable au poste d'adjoint d'animation de 1<sup>ere</sup> classe. Pour cela, il faut ouvrir un nouveau poste sur la commune, celui d'adjoint d'animation de 1<sup>ere</sup> classe.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas ouvrir de nouveau poste sur la commune pour le moment.

#### **4. Santé et prévoyance – participation obligatoire – CDG33 :**

Mr Le Maire explique que, selon la réglementation en vigueur, les collectivités doivent mettre en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 la participation sociale complémentaire pour le risque SANTE et le risque PREVOYANCE.

Cette règle s'impose à toutes les collectivités.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de retenir l'organisme proposé par le CDG33 et autorise le Maire a signé les conventions en ce sens.

#### **5. Dématérialisation des formulaires CERFA de déclaration en mairie des meublés de tourisme et chambres d'hôtes :**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de suivre les nouvelles recommandations et accepte à de passer à la dématérialisation des formulaires CERFA de déclaration en mairie des meublés de tourisme et chambres d'hôtes.

#### **6. RODP SDEEG – redevance annuelle à ENEDIS:**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'instaurer une redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

#### **7. Elus :**

Les élus ont voté à l'unanimité :

- La suppression des indemnités de Mme Dupont Aude
- La suppression des indemnités de Mr Bourrez Emmanuel

Tous deux n'étant plus présents, ni investis depuis des mois au sein des affaires municipales et ne participant à aucune réunions.

Mr Emmanuel BOURREZ ne sera plus 3<sup>e</sup> adjoint au Maire, il sera désormais conseiller municipal. Mme Laëtitia LUBIATO devient 3<sup>ème</sup> adjointe au maire, en remplacement. Elle bénéficiera des indemnités liées à cette fonction.

#### **8. Subvention TUTTI:**

L'association TUTTI CHANT, intervenant dans l'école de Grézillac dans le cadre d'un projet pédagogique, a demandé une subvnetion de 300 euros auprès de la mairie.

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, une subvention de 300 euros pour cette association.

## 9. QUESTIONS DIVERSES :

- Repas des anciens : il se tiendra le dimanche 30.11.25, et sera animé par K.Rouzier.
- IA : formation payée par la CALI
- Adressage : panneaux bientôt posés. Documents avec nouvelles adresses en cours de réalisation.
- Vérification extincteurs faite.
- Sivu du Collège de Branne dissolu
- Remerciements FNACA reçus
- Service civique à l'école de Daignac
- Restaurant Chez Marie : étude de faisabilité en cours, en vue d'une reprise éventuelle du commerce
- PLUI HD : enquête en cours

Séance levée à 21h00

Le Maire,

  


Le secrétaire de séance,

*Nichel Zarado*



  
